

Geneviève PERRIN-GAILLARD  
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 12 mai 2003

Syndicat de l'Administration et de l'Intendance

Madame,

Votre courrier du 5 mai dernier relatif à la situation des personnels IATOSS de l'Education Nationale dans le cadre de la décentralisation a retenu toute mon attention. Je vous en remercie.

En effet, le projet de la décentralisation, grand chantier de l'Education nationale selon Luc Ferry et Xavier Darcos, décidé par le gouvernement Raffarin est inquiétant. Il risque de faire voler en éclats l'éducation nationale, de créer de nouvelles inégalités entre les régions.

Les inquiétudes que vous, personnels non – enseignants, exprimez sont légitimes et je les partage. Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités locales seront alors maîtres d'œuvre du recrutement de ces personnels. On assistera à un désengagement de l'Etat, que l'on a déjà pu constater à travers le budget 2003 dans la diminution des crédits pour les postes de personnel non – enseignants, au détriment des collectivités territoriales.

Je maintiens que le transfert des compétences aux régions ne doit être envisagé qu'à la condition que les principes d'égalités entre les citoyens soient respectés et que le transfert des financements soit assuré. Ce dont on n'a pas la garantie.

Vos inquiétudes sont fondées, aussi, comme vous, très attachée aux services publics, vous pouvez compter sur ma détermination à défendre votre mission de service public avec les moyens qui sont mis à ma disposition en tant que parlementaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P.-GAILLARD

Ps : je vous transmets, pour information, la résolution que le Parti Socialiste a adoptée ce week-end en congrès sur ce sujet, et que j'ai approuvée.